



**COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX  
(CCSPL)  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2019**

Dans le cadre de ce rapport annuel 2019 de la CCSPL sont développés les sujets examinés par la CCSPL qui a été constituée par délibération n° 2017-115 du Conseil Communautaire du 29 juin 2017, sous la Présidence permanente de Monsieur Jean-Louis VALENTIN ou de son représentant, Monsieur Christian PRIME.

## **A- Présentation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) :**

### **1- Création et composition de la CCSPL :**

L'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) rend obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants la mise en place d'une CCSPL pour l'ensemble des services publics dont l'exploitation est confiée à un tiers par convention de délégation de service public (DSP) ou les services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Lors de sa séance du 29 juin 2017, le Conseil Communautaire a procédé à la mise en place de cette commission et à la désignation de ses membres.

La commission était composée de :

- Neuf membres titulaires de l'assemblée délibérante désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle et de neuf suppléants ;
- Neuf représentants d'associations locales, nommés par l'assemblée délibérante.

### **2- Périmètre d'intervention :**

Cette commission examine chaque année :

- Les rapports annuels établis par les délégataires de service publics ;
- Le bilan d'activité des services exploités en régies et doté de l'autonomie financière.

Elle est également obligatoirement consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public et de création de régie dotée de l'autonomie financière.

Compte tenu des transferts de compétence intervenus avec la création de la Communauté d'agglomération du Cotentin, la commission consultative traitait en 2019 des services publics suivants :

- Transports publics urbains
- Eau/assainissement, pour l'ensemble du territoire, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018,
- Ordures ménagères
- Promotion du Tourisme
- Bâtiments industriels communautaires
- Abattoir communautaire
- Cité de la Mer
- Toutes les concessions existantes.

## **B- Réunions de la CCSPL :**

En 2019, les membres de la CCSPL se sont réunis trois fois : le 20 juin, le 18 septembre et le 4 décembre.

### **1- La réunion du 20 juin 2019**

Date de convocation : 7 juin 2019

**Étaient présents :** Mesdames Béatrix MACAREZ et Christine LEONARD et Messieurs Christian PRIME, Noël LEFEVRE, Jacques HAMELIN, Edouard MABIRE, Jean-Marie LINCHENEAU, Francis LEDANOIS, Louis POUTAS, Yves ASSELINE.

**Etaient également présents :** Mesdames Marion PLAINE, Virginie LITRE, Elodie MANDART, et Messieurs Yann BEAUDEGEL et Baptiste TETART.

**Excusés :** Mesdames Geneviève GOSSELIN-FLEURY, Evelyne LALOE, Agnès TAVARD, Françoise HAMON-BARBE et Justine ANQUETIL et Messieurs Jean-Louis VALENTIN, Arnaud CATHERINE, Philippe LAMORT, Philippe BAUDIN, Patrice PILLET, Johan DENIAUX, Pascal ROUSSEL, Yvan DUPONT, Michel ROCTON, Laurent DESSOLLE, Jean MARION, Hubert LECONNETABLE et Claude BUHAN.

La commission s'est prononcée sur les dossiers suivants :

**Rapport 2019-01** – Modification n°1 du règlement intérieur de la CCSPL

**Rapport 2019-02** - Changement de mode de gestion sur la compétence Production Eau Potable sur le territoire de l'Ex Syndicat Mixte de Production d'Eau potable de la Côte des Isles)

**Rapport 2019-03** Changement de mode de gestion sur la compétence distribution Eau potable sur le territoire de l'Ex SIAEP de la Région de Portbail (commune nouvelle de Portbail-sur-mer)

**Rapport 2019-04** Changement de mode de gestion sur la compétence Eau sur la commune de Barneville-Carteret - avenant n° 3 du contrat de délégation de service public secteur ex SIAEP de la Scye

Au terme des échanges et des débats, l'ensemble des rapports examinés en commission et répertoriés ci-dessus a reçu un avis favorable à l'exception du dernier sujet (Rapport 2019-04), reporté à l'ordre du jour d'une prochaine CCSPL.

Le compte rendu de cette réunion a été diffusé à l'ensemble des membres de la commission.

\*\*\*\*\*

## 2- La réunion du 18 septembre 2019

Date d'envoi de la convocation : 05 septembre 2019

**Etaient présents :** Christian PRIME, Noel LEFEVRE, Arnaud CATHERINE, Jacques HAMELIN, Edouard MABIRE, Geneviève GOSSELIN-FLEURY, Jean-Marie LINCHENEAU, Francis LEDANOIS, Louis POUTAS, Françoise HAMON-BARBE, Laurent DESSOLLE, Jean MARION, Hubert LECONNETABLE, Béatrix MACAREZ.

**Etaient également présents :** Marion PLAINE, Xavier TRENTESAUX, Baptiste TETART, Antoine LEVAVASSEUR, Elodie MANDART, Guillaume HENRY, Olivier MERLIN

**Etaient excusés :** Jean-Louis VALENTIN, Philippe LAMORT, Philippe BAUDIN, Patrice PILLET, Evelyne LALOE, Agnès TAVARD, Johan DENIAUX, Yves ASSELINE, Christine LEONARD, Pascal ROUSSEL, Yvan DUPONT, Michel ROCTON, Justine ANQUETIL et Claude BUHAN.

La commission s'est prononcée sur les dossiers suivants :

**Rapport 2019-01** – Rapport annuel 2018 – Délégation Transports publics urbains

**Rapport 2019-02** – Office de Tourisme du Cotentin – Rapport d'activité 2018

**Rapport 2019-03** – Rapport annuel du service public d'élimination des déchets – Année 2018

**Rapport 2019-04** – Rapport annuel des délégataires 2018 – eau potable, assainissement collectif et non collectif sur les territoires gérés par la CA le Cotentin

**Rapport 2019-05** – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du service 2018 – Eau potable, assainissement collectif et non collectif sur les territoires gérés par la CA le Cotentin

**Rapport 2019-06** – Adhésion à la Société Publique Locale NORMANTRI, nomination des représentants au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale

Au terme des échanges et des débats, l'ensemble des rapports examinés en commission et répertoriés ci-dessus a reçu un avis favorable.

Le compte rendu de cette réunion a été diffusé à l'ensemble des membres de la commission.

\*\*\*\*\*

### **3- La réunion du 4 décembre 2019**

Date d'envoi de la convocation : 21 novembre 2019.

**Etaient présents** : Christian PRIME, Noel LEFEVRE, Arnaud CATHERINE, Philippe LAMORT, Agnès TAVARD, Louis POUTAS, Françoise HAMON-BARBE, Guillaume PARIS, Laurent DESSOLLE, Béatrix MACAREZ.

**Etaient également présents, durant tout ou partie de la séance** : Yann BEAUDEGEL, François DUTERTRE, Virginie LITRE, Marion PLAINE, Baptiste TETART, Marie-Pierre TRIPEY.

**Etaient excusés** : Jean-Louis VALENTIN, Jacques HAMELIN, Edouard MABIRE, Philippe BAUDIN, Geneviève GOSSELIN-FLEURY, Patrice PILLET, Jean-Marie LINCHENEAU, Evelyne LALOE, Francis LE DANOIS, Johan DENIAUX, Yves ASSELINE, Christine LEONARD, Pascal ROUSSEL, Yvan DUPONT, Michel ROCTON, Justine ANQUETIL, Jean MARION, Hubert LECONNETABLE, Claude BUHAN.

La commission s'est prononcée sur les dossiers suivants :

**Rapport 2019-01** – Rapport annuel 2018 – Abattoir de CHERBOURG-EN-COTENTIN

**Rapport CCSPL 2019-02** – Cinéma Le Richelieu à REVILLE – Rapport du délégataire – Exercice 2018.

**Rapport CCSPL 2019-03** – Complexe hippique des Pieux – Rapport du délégataire – Exercice 2018/2019.

**Rapport CCSPL 2019-04** – Mobilité – Avis de la CCSPL portant sur le choix du mode de gestion pour l'exploitation des services de transport.

**Rapport CCSPL 2019-05** – Avis de la CCSPL portant sur le choix du mode de gestion du futur espace aquatique du centre Cotentin à VALOGNES.

**Rapport CCSPL 2019-06** – Evolution des modalités de paiement pour les abonnements ordinaires dans les règlements de service d'eau potable et d'assainissement collectif pour les territoires gérés en régie.

**Rapport CCSPL 2019-07** – Règlement de service public d'eau potable de la Communauté d'Agglomération le Cotentin

**Rapport CCSPL 2019-08** – Règlement de service public d'assainissement collectif de la Communauté d'Agglomération le Cotentin

Au terme des échanges et des débats :

- les membres de la CCSPL ont reconnu, à l'unanimité, être dans l'incapacité d'émettre un avis sur le rapport annuel du délégataire du cinéma LE RICHELIEU à REVILLE pour l'année 2018,
- l'ensemble des autres rapports et règlements de service public examinés en commission et répertoriés ci-dessus a reçu un avis favorable,
- le choix de la concession a été retenu pour l'exploitation des services de transport ainsi que le futur espace aquatique du centre Cotentin à VALOGNES.

Le compte rendu de cette réunion a été diffusé à l'ensemble des membres de la commission.

\*\*\*\*\*

Les comptes rendus des séances de la Commission Consultatives des Services Publics Locaux tenues en 2019 sont annexés au présent rapport d'activité.

\*\*\*\*\*